

PRE-INSCRIPTION SCOLAIRE 2022-2023



Du 2 janvier au 15 avril 2022

A la Mairie de CHARNY

Pour les enfants entrant :

- En petite section de maternelle (nés en 2019)
- Pour tous les enfants arrivant sur la commune

Se munir :

- Copie du livret de famille (parents et enfants)
- Copie d'un justificatif de domicile
- Copie du jugement mentionnant la résidence habituelle de l'enfant pour les parents divorcés ou séparés

